

## Alerte : Le journaliste Antoine Kaburahe convoqué par la justice burundaise

@rib News, 14/11/2015 Communiqué du Groupe de Presse Iwacu M. Antoine Kaburahe, Directeur du Groupe de Presse Iwacu, un des derniers médias indépendants encore en activité au Burundi après la destruction de la plupart de radios privées, a reçu ce vendredi 13 novembre 2015, une convocation. Il doit comparaître lundi 16 novembre 2015 à 9 heures, devant l'Officier du Ministère Public près la Cour Suprême, Barbatus Ntakarusho, dans le cadre du dossier RMPG no 697 /MA relatif à la tentative de coup d'Etat du 13 mai 2015.

Le Groupe de Presse Iwacu a toujours respecté l'Etat de droit et les lois en vigueur au Burundi. Depuis huit ans, Iwacu est toujours conforme à l'éthique et la déontologie professionnelle. Il n'a jamais été mis en cause ni par les instances judiciaires encore moins les organes de régulation. C'est pourquoi le Directeur du Groupe de Presse Iwacu estime qu'il est de son devoir de répondre à cette injonction de la justice. Le personnel du Groupe de Presse Iwacu réitère son engagement au service de l'information. Le Groupe de Presse Iwacu